



Pension alimentaire et retraite

Par ZAZA83

bonjour, Je perçois une pension alimentaire par saisie sur salaire du pere de ma fille qui part en retraite. Comment continuer a percevoir cette pension ? Automatiquement saisie sur la retraite ? Merci de votre aide

Par florian15

Bonjour,

Normalement cette saisie sur salaire en qualité de salarié se poursuivra automatiquement sur la pension en qualité de retraité.

Par contre, le montant de la pension alimentaire peut être revu à la baisse si le père de votre fille fait valoir au Juge une diminution de ses revenus par modification de sa situation professionnelle.